

LES BONNES RÈGLES DE COLLECTE



LE SICOVAD ASSURE ET DÉVELOPPE LA GESTION DE COLLECTES EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE. IL GÈRE UN CENTRE DE TRANSIT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VERTS À ÉPINAL-RAZIMONT AINSI QUE 12 DÉCHÈTERIES. VOICI POUR RAPPEL QUELQUES RÈGLES SIMPLES QU'IL CONVIENT D'AVOIR À L'ESPRIT AFIN QUE LES COLLECTES DE VOS DÉCHETS SE DÉROULENT CORRECTEMENT.

MES COLLECTES

J Je réduis mes déchets au maximum en privilégiant le don, le réemploi, la réutilisation et le compostage ; je respecte les consignes de tri pour tous mes autres déchets.

J'utilise la collecte en porte-à-porte uniquement pour mes ordures ménagères résiduelles et mes emballages recyclables (hors verre). Si je ne suis pas desservi, je me rends au point fixe ou au conteneur le plus proche.

J'apporte tous mes autres déchets en déchèterie, en respectant les horaires et le règlement du site.

Pour faciliter le travail des agents du SICOVAD, **je stationne correctement mon véhicule**, j'attache mon chien et je taille les végétaux qui pourraient gêner les manœuvres.

Fortes intempéries, travaux... Il est possible que les collectes soient perturbées. Je me renseigne auprès du SICOVAD. Les jours fériés, je peux présenter mes déchets car les agents de collecte travaillent.

Une question, un renseignement sur une collecte spécifique (encombrants, sapins de Noël...) ? Je contacte le SICOVAD.

MON BAC

Si j'ai besoin d'un bac (ordures ménagères résiduelles uniquement) ou de sacs jaunes, je contacte le SICOVAD. Le bac ne m'appartient pas, mais j'en prends soin et le laisse dans l'habitation lorsque je déménage.

Je sors mon bac quand il est plein, sans le tasser et je le rentre après la collecte. Je ne le laisse pas sur le domaine public en permanence, mais uniquement les jours de collecte et en prenant garde de ne pas gêner toute circulation.

Je mets mes déchets dans des sacs et limités à 15kg. En cas de sacs trop lourds ou de déchets

non conformes, le SICOVAD ne collectera pas et je devrais améliorer la gestion de mes déchets.

Je nettoie régulièrement mon bac et en cas de disparition, casse ou besoin supplémentaire, j'en informe le SICOVAD qui me le remplacera.

Je respecte et participe à l'en-

vironnement de qualité de ma commune, en ne déposant pas mes déchets n'importe où et sans fouiller ceux des autres. Je ne brûle pas mes déchets !

PROFESSIONNELS ET ÉLUS

Je suis professionnel, j'organise un événement ou une manifestation ? Je prends contact

le plus tôt possible avec le service Redevance spéciale du SICOVAD.

Je suis un élu d'une commune desservie, je dispose du règlement de collecte du SICOVAD et j'ai le pouvoir de prendre des arrêtés et des sanctions pour tout comportement incivique sur ma commune. ♦

10 RÈGLES SIMPLES

AVEC NOTRE APPLI,
NE RATEZ AUCUNE COLLECTE
GRÂCE AUX NOTIFICATIONS !



1 | JE RESPECTE LES CONSIGNES DE TRI

2 | J'UTILISE LES CONTENEURS OU DÉCHÈTERIES POUR CE QUI NE VA PAS DANS LES BACS / SACS

3 | JE NE GÊNE PAS LA COLLECTE ET ME GARE CORRECTEMENT.

4 | JE M'INFORME

5 | JE SORS MES DÉCHETS LES JOURS FÉRIÉS

6 | JE PEUX DEMANDER BAC POUR LES OMR OU SAC JAUNE AU SICOVAD

7 | JE NETTOIE MON BAC

8 | JE METS MES DÉCHETS EN SACS, PAS TROP LOURDS

9 | JE SORS MON BAC PLEIN AUX BONS HORAIRES ET RENTRE MON BAC VIDE APRÈS LA COLLECTE

10 | JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS NI NE LES DÉPOSE SAUVAGEMENT